

# Procès-verbal du conseil d'école de l'école François de Tessan

## 22 octobre 2021

### Présents :

**Mairie :** Monsieur le maire, Madame Juracek, Madame Maloisel

**Enseignants :** M<sup>me</sup> Pichou, Mme Délos, Mme Pourret, Mme Laporte, Mme Guyader, Mme Kronenberg, M. Ori, M. Fortin  
Mme Brissiaud

**M. Moulliac,** Inspecteur de l'Education Nationale est excusé

**Parents Présents :** Mmes Pereira, Rousseau, M. Segers

**Parents excusés :** Mesdames Moindrot, Gobert, Vlérick, Kouame, Guillet, Leyris, Burnel, M. Leyris, M. Guillet

**Enseignants excusés :** Mme Malézieux, Mme Sauvion, Mme Lefrançois

### 1. Approbation du procès verbal

Le procès-verbal du 24 juin 2021 à 18h20 est approuvé.

### 2. Modalités de fonctionnement du conseil d'école

#### Composition et rôle du conseil d'école

-Le conseil d'école est composé du directeur de l'école qui le préside, du maire et/ou de son représentant, d'un conseiller municipal délégué par le conseil municipal, des enseignants, des représentants de parents élus en nombre égal au nombre de classe de l'école, du délégué départemental de l'éducation nationale. L'Inspecteur de l'Education nationale y assiste de droit.

Les suppléants peuvent assister au conseil d'école, sans prendre la parole, sauf quand il remplace un titulaire absent.

-Le conseil d'école vote le règlement de l'école, établit le projet d'organisation de la semaine scolaire, donne son avis sur le projet de l'école et sur son fonctionnement, adopte le projet d'école, est consulté pour l'utilisation des locaux en dehors du temps scolaire, est informé des choix pédagogiques effectués par l'équipe enseignante.

-Le président établit l'ordre du jour. Les points discutés sont ceux qui apparaissent à l'ordre du jour. Si certains membres souhaitent voir mis à l'ordre du jour des points qui ne sont pas abordés, ils doivent en amont le proposer au président.

#### Résultats des élections du 11 octobre 2019

Inscrits en 2020 : 362    Votants : 146    Blancs et nuls :50    Exprimés : 96

Inscrits en 2021 : 411    Votants : 161    Blancs et nuls :42    Exprimés : 119

Taux de participation 39,17% contre 40,33% l'an passé

Sont élus représentants titulaires dans l'ordre établi par la liste, Mesdames Rousseau, Moindrot, M. Leyris, Mmes Burnel , Vlérick, Gobert, Pereira, M. Guillet, M. Segers, Madame Kouame,

Sont élues suppléantes, Mesdames Leyris et Guillet

### 3. Organisation pédagogique de l'école

#### Effectifs et répartition des classes

253 élèves se sont présentés à la rentrée. Finalement, 4 ont été radiés. Les effectifs sont à ce jour de 249 élèves. Ils sont répartis comme suit :

- 52 CP
- 52 CE1
- 50 CE2
- 51 CM1
- 43 CM2

CP A : Mme Délos 26

CE1 A : Malézieux 25

CE2A Mme Pichou 26

CM1 A: M Ori 26

CM2 A : M. Fortin 22

CP B : Mme Pourret 26

CE1 B : Mme Brissiaud 27

CE2 B : Mme Guyader 24

CM1 B : Mme Laporte 25

CM2 B : Mme Kronenberg 21

Total : 249 élèves

Moyenne de l'école : 24,9 élèves par classe

#### **4. Vote et approbation du règlement intérieur de l'école**

Le règlement intérieur est rédigé à partir du règlement départemental émanant des services de la Direction académique des services de l'Education Nationale qui est imposé aux écoles afin de constituer un texte de référence, identique pour tous. Il n'y a pas de changements notables par rapport au règlement antérieur.

Le téléphone est interdit dans les locaux de l'école. Si des élèves persistent à en apporter, ils doivent être éteints et rangés dans un casier sécurisé, mis à disposition de l'école par les parents. Tout téléphone utilisé par l'élève sera remis à son enseignant et rendu en main propre à ses parents.

Référence du texte : <https://www.education.gouv.fr/interdiction-du-telephone-portable-dans-les-ecoles-et-lescolleges-7334>

##### ***Assurance scolaire***

La souscription d'une assurance responsabilité civile et d'une assurance individuelle « accidents corporels » est exigée, lorsque la sortie scolaire revêt un caractère facultatif. (Circulaire n°88-208 du 29 août 1988 - BO n°28 du 1er septembre 1988). Les élèves qui n'en bénéficient pas, pourraient ne pas participer aux sorties facultatives.

##### ***Sécurité***

###### **• Incendie**

Un premier exercice d'évacuation de type incendie a été effectué le 27 septembre en 5min13s. Il s'est globalement bien déroulé mais nous désirerions que la mairie matérialise le point de rassemblement par un panneau. Le déclenchement s'est déroulé de façon classique, permettant à la nouvelle équipe de réagir en confiance et sérénité.

###### **• Alerte attentat**

Il sera réalisé selon un protocole défini par la DSDEN avant le 1<sup>er</sup> décembre. Les familles seront averties en amont.

- scénario : intrusion de plusieurs personnes au sein de l'école par l'entrée principale

- Permet de mettre en évidence et de faire remonter au niveau académique les problèmes relevés. Cela permet aussi à l'école de réajuster certains points.

- les menaces récentes nous amènent à renforcer notre vigilance. Nous demandons à tous, enseignants, parents, élèves d'être vigilants quant aux comportements anormaux qui pourraient être relevés dans et hors de l'école.

Nous tenons à rappeler à toutes les familles qu'un travail constructif avec l'équipe enseignante n'est possible qu'en gardant tous notre calme. Certains adultes (enseignants et non enseignants) de l'école ont fait l'objet d'agressivité verbale de la part de certaines familles. En cas de graves manquement, nous sommes en droit de porter plainte contre les personnes concernées.

###### **• Protocole sanitaire**

- L'adaptation du protocole aux dernières mesures gouvernementales a été communiquée aux familles.
- A la date du 22 octobre, les masques ne sont désormais plus obligatoires au sein de l'école pour les élèves. Ceci peut être soumis à de nouvelles modifications.
- En cas de déclaration covid, nous vous remercions de prévenir l'enseignant **et** l'école par mail.

#### **5. Evaluations et projet d'école**

Les évaluations nationales se sont déroulées en septembre pour les niveaux CP et CE1. Les résultats ont fait ou feront l'objet d'une restitution individuelle pour les familles.

Des évaluations en CM1 se sont déroulées à partir d'un protocole départemental. Par ailleurs, les CE2 et CM2 ont passé des tests en fluence et/ou en orthographe.

Les résultats de ces tests sont pour nous un état des lieux du travail fourni et à fournir pour porter nos élèves vers la progression.

Dans l'ensemble, le travail effectué en français par les équipes pédagogiques montre une évolution favorable dans ce domaine. En mathématiques, les enseignants vont devoir redoubler d'efforts et réfléchir à leur pratique pour améliorer les résultats des élèves. Cela correspond également aux résultats nationaux.

Ce sera un point important de notre réflexion pour le projet d'école à venir. Celui-ci sera rédigé dans l'année scolaire à venir.

## Aides spécifiques

### **Activités pédagogiques complémentaires**

**APC** : L'aide personnalisée a lieu les mardis et jeudis midi. Quelques modifications horaires pourront avoir lieu en cours d'année en fonction des obligations de service de chaque enseignant et en fonction du fonctionnement de la cantine. Ce sont des séances de 40 minutes en première période, de 30 minutes en seconde période

Pour la première période, tous les enseignants de l'école ont organisé la prise en charge des élèves de CE1 et CE2 qui avaient besoin d'aide pour avancer dans l'apprentissage de la lecture. La liste des élèves concernés a été déterminée à partir des résultats aux évaluations.

Les compétences en français et en mathématiques pourront être abordées dès la deuxième période.

## **6. Bilan de la coopérative, des activités, manifestations et perspectives**

### ***Coopérative scolaire***

- Solde au 31 août 2021 est de : 9278,03
- Nous n'avons pas eu de dépenses réelles l'an dernier.
- Aussi, cette année, nous avons acheté du matériel pour les classes grâce aux cotisations des parents, à la subvention de l'APE (1130 euros), grâce aux actions de l'école (Pains au chocolat, photographie).

Exemple : Achat de visualiseurs (un par classe), achat de 2 enregistreurs numériques, achat d'un nouveau massicot (en cours), achat de boîtes à histoires, achat de matériel de hockey, d'ultimate, d'élastiques et de jeux pour les récréations. Sont prévus très prochainement l'achat de cages de football amovibles, de lecteurs CD pour les classes.

Nous remercions tous nos partenaires pour la bonne santé de notre coopérative et ne manquerons pas d'investir au mieux pour les progrès et le bien-être de vos enfants.

### **Intervenants**

Grâce à la volonté de la municipalité, l'école bénéficie encore cette année des interventions en musique et sport d'intervenants rémunérés par la mairie avec un protocole sanitaire allégé.

- **Musique:** Yonnel Diaz continue à intervenir dans notre école pour toutes les classes les mardi, jeudi et vendredi après-midi. Nous avons adapté les créneaux « musique » qui font désormais 40 min en lieu et place des 45 min habituelles.

L'année prochaine, si l'école venait à grandir encore, il faudrait réfléchir à l'aménagement du temps d'intervention de M. Diaz en termes de durée, nombre d'interventions. Le tout devrait respecter l'équité de traitement entre les élèves de Nanteuil.

- **Sport:**

Comme les années précédentes, nous avons 2 intervenants :

- M. Bouridah intervient les lundis et mardis après midi, les mardis, jeudis et vendredis matin. Il prend en charge les classes de CE2, CM1 et CM2.

- M. Bourdeau, professeur de tennis. Traditionnellement à Tessan, il prend en charge les élèves de CP et de CE1.

- Grâce à la générosité du club de golf de Boutigny, les élèves de CE1 et CE2 ont pu bénéficier d'une initiation au golf (Accueil et encadrement gratuit). La commune a pris en charge le transport sur le budget loisir. C'est l'occasion de faire découvrir une activité originale à nos élèves durant cette période d'urgence sanitaire.

Au printemps, une partie des élèves de l'école participera à un cycle golf.

### **Piscine:**

Les priorités nationales pour l'enseignement de la natation s'orientent vers un apprentissage massé en CE2 et en CM2. Cette année, après les soucis rencontrés l'an dernier, nous avons obtenu 4 créneaux répartis comme suit :

- Du 8 au 19 novembre 2021 pour les CE2 tous les matins de 9h40 à 10h20
- Du 8 au 19 novembre 2021 pour les CM2 tous les matins de 10h20 à 11h

**Bibliothèque** : Les accueils ont lieu tous les jeudis après-midi selon un roulement organisé à l'avance, jusqu'au mois de juin.

### **Projets :**

- Participation de l'école au 11 novembre
- Spectacle de Noël le 7 décembre après-midi à la salle polyvalente : Nasreddine proposé par le Théâtre Gérard Philippe de Meaux
- Intervention du SMITOM auprès des classes de CE2, CM1, CM2 les 14 et 16 décembre

- Projet de classe d'eau pour les CP en mai en fonction des crédits alloués à l'école
- Semaine olympique en janvier
- Musée de la grande guerre pour les CM2 le 13 décembre
- Golf pour les CE1, CE2 puis pour les autres classes en fin d'année
- Réflexion en cours pour les CM1
- Les CP et le CM1A bénéficieront d'une animation proposée par la bibliothèque municipale concernant la « terre de joie ».
- Travail autour de la gestion de conflits, la médiation ente pairs au sein de l'école.
- Réflexion du conseil de délégués concernant le développement durable au sein de l'école

Là encore, nous remercions nos partenaires (parents, mairie) pour leur soutien dans la réalisation des différentes actions de l'école.

Parmi nos nouveaux partenaires, nous pouvons compter sur Nathan Neti, animateur du périscolaire mais aussi « service civique » sur l'école. Il apporte un soutien pédagogique aux enseignants de l'école en prenant en charge des groupes d'élèves au sein de la classe. Il encadre des jeux durant les récréations et peut, occasionnellement apporter un soutien logistique à l'équipe enseignante.

## **7. Organisation des temps périscolaires (Cantine et étude)**

Actuellement, la restauration s'organise en deux services. Si le protocole sanitaire reste en niveau 1, le service de restauration pourrait retrouver un self. L'ensemble aurait pour but d'augmenter le temps de pause des enfants. Les services périscolaires vont vers une professionnalisation des personnels dans le but d'améliorer la qualité de l'encadrement.

Durant l'étude, il y a un encadrant par niveau. Les élèves sont nombreux. Il est nécessaire que les parents reviennent sur les travaux de leurs enfants en rentrant à la maison.

## **8. Travaux, bilan et perspectives**

▪ Nous aimerions que les nouveaux ordinateurs soient entretenus annuellement. Par ailleurs, l'ordinateur mis à disposition de Mme Pourret ne possède pas de chargeur complet.

Réponse de la mairie : une maintenance se fait à distance une fois par an pour un contrôle des antivirus, ...

La connexion internet est insuffisante pour l'utilisation de l'équipe enseignante. Nous sommes amenés à utiliser des partages de connexion avec nos outils personnels ou à différer certains apprentissages en attente d'un accès plus efficace.

Réponse de la mairie : Il faudra vérifier le bon fonctionnement des bornes wifi installées. Le réseau n'est pas très performant.

▪ Avec l'augmentation des effectifs, l'équipe désirerait obtenir une deuxième photocopieuse. Réponse de la mairie : Cette demande sera soumise à réflexion car elle n'est pas réellement compatible avec les notions de développement durable.

▪ Les socles de rangement des ordinateurs de Mmes Pichou, Brissiaud et Mme Guyader, Kronenberg sont à réparer ou à installer. Par ailleurs, nous aimerions qu'une vérification des ampoules des vidéoprojecteurs soit effectuée car elles clignotent (Signe d'usure).

Réponse de la mairie : un bilan sera fait prochainement grâce à un prestataire.

- Lorsque les travaux du centre seront finis, serait-il possible de mettre en place dans la cour de récréation :
  - un parcours de billes (demande des élèves)
  - un jardin pédagogique (géré en lien avec le périscolaire) (récupérateur d'eau de pluie, compost, Réflexion autour du gachis alimentaire dans l'école).
  - de l'ombre pour une meilleure gestion des températures.
  - Un ou des panneaux de basket (demande des élèves) ?

Réponse de la mairie : une étude est réalisée actuellement par la mairie pour planter des arbres et proposer un aménagement fonctionnel de la cour de récréation.

- Nous désirerions un aménagement du local extérieur afin d'optimiser l'espace de rangement.

Réponse de la mairie Les aménagements seront réalisés lorsque l'équipe enseignante précisera sa demande.

- Est-il possible d'avoir un local à vélo sécurisé pour enfants et adultes ? Ce serait en lien avec l'optique de développement durable de la commune, les aménagements mis en place à l'extérieur de l'école.

Réponse de la mairie Des études concernant un aménagement sont en cours en lien avec le développement durable de la commune.

- L'équipe enseignante aimerait avoir un retour sur les demandes de travaux effectués.

Réponse de la mairie La mairie réfléchit à une solution efficace.

- Commandes : qu'en est-il ?

Réponse de la mairie Un appel d'offre devrait être lancé en janvier

### **9. Questions diverses**

Un parking devrait bientôt être mis à disposition des équipes.

### **12. Date et horaires des prochains évènements**

- date des prochains conseils d'école : 10 mars et 21 juin 2022

**Clôture à 19h45**